

# Instruments financiers - Couvertures

Chapitre 3865

# Nécessité d'une comptabilité de couverture

- ◆ Les modèles mixtes d'évaluation et de comptabilisation donnent lieu à des écarts temporels
  - ◆ Coût ou coût après amortissement vs juste valeur
  - ◆ Autres éléments du résultat étendu
  - ◆ Opérations futures

# Comptabilité de couverture

- ◆ Règles actuelles
  - ◆ Note d'orientation concernant la comptabilité NOC 13, *Relations de couverture*
  - ◆ Chapitre 1650, «Conversion des devises étrangères»
- ◆ Pratique internationale
  - ◆ FAS 133
  - ◆ IAS 39

# Conditions d'application de la comptabilité de couverture

- ◆ Désigner une relation de couverture
  - ◆ Élément couvert
  - ◆ Élément de couverture
- ◆ Constituer une documentation
- ◆ S'assurer de l'efficacité continue

# Relations de couverture

- ◆ Désigner
  - ◆ Élément couvert
  - ◆ Élément de couverture
  - ◆ Instruments de trésorerie comme éléments de couverture du risque de change seulement
  - ◆ Groupes mais PAS de macro-couvertures
  - ◆ Restriction des couvertures internes

# Élément couvert

- ◆ DOIT ÊTRE
  - ◆ soit un actif comptabilisé ou un passif comptabilisé
  - ◆ soit une opération future
  - ◆ ou un investissement net dans un établissement étranger autonome

# Élément couvert

- ◆ Ne peut être
  - ◆ ni un incorporel non comptabilisé
  - ◆ ni un dérivé
  - ◆ ni un investissement dans un instrument de capitaux propres qui est évalué au coût, car il n'a pas de prix coté sur un marché actif

# Élément de couverture

## ◆ DOIT ÊTRE

- ◆ soit un dérivé (pour n'importe quelle relation)
- ◆ soit un actif ou un passif financier non dérivé (pour la couverture de l'exposition à un risque de change seulement)

# Élément de couverture

- ◆ Ne peut être
  - ◆ ni une participation comptabilisée à la valeur de consolidation
  - ◆ ni un non-dérivé qui n'est pas un instrument financier
  - ◆ ni une opération future

# Comptabilité de couverture

- ◆ Désigner
  - ◆ Une partie ou la totalité de l'élément couvert
  - ◆ Tous les risques ou certains risques particuliers
  - ◆ Un pourcentage ou la totalité de l'élément de couverture

# Efficacité de la couverture

- ◆ L'efficacité peut ne pas être parfaite, mais il faut s'attendre à une corrélation étroite entre les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie
- ◆ La variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat net pour :
  - ◆ la partie inefficace (écart par rapport à la compensation parfaite)
  - ◆ la composante exclue (p. ex. la valeur temps)

# Principes de la comptabilité de couverture

- ◆ Modification et non réduction du risque
- ◆ Deux perspectives quant au risque et à l'exposition
  - ◆ Juste valeur
  - ◆ Flux de trésorerie

# Principes de la comptabilité de couverture

- ◆ Deux modèles comptables
  - ◆ Couverture de juste valeur
  - ◆ Couverture de flux de trésorerie
  - ◆ Couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome = variante de la couverture de flux de trésorerie

# Couverture de juste valeur

- ◆ Couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur
  - ◆ soit d'un actif ou d'un passif comptabilisé
  - ◆ soit d'un engagement ferme non comptabilisé
- ◆ Attribuable à un risque identifié
- ◆ Incidence possible sur le résultat net

# Comptabilité de couverture de juste valeur

- ◆ Ajuster la valeur de l'élément couvert pour les variations attribuables au risque couvert (évaluation à la valeur de marché)
- ◆ Comptabiliser en résultat net le gain ou la perte découlant de l'évaluation de l'élément couvert
- ◆ Comptabiliser en résultat net le gain ou la perte sur l'élément de couverture

# Couverture de juste valeur

- ◆ Exemple 1
  - ◆ Émission d'un titre de créance à taux fixe, mais on veut profiter d'une baisse attendue des taux d'intérêt
  - ◆ Couverture : swap de taux fixe/variable
- ◆ Considérations
  - ◆ Prime de risque de crédit sur l'emprunt

# Couverture de flux de trésorerie

- ◆ Couverture d'une exposition aux variations de flux de trésorerie associée
  - ◆ soit à un actif ou à un passif comptabilisé
  - ◆ soit à une opération prévue
  - ◆ ou à un risque de change d'un engagement ferme non comptabilisé
- ◆ Attribuable à un risque particulier
- ◆ Incidence possible sur le résultat net

# Comptabilité de couverture de flux de trésorerie

- ◆ Comptabilisation de l'élément couvert : aucun changement
- ◆ Comptabilisation initiale de la partie efficace du gain (perte) sur l'élément de couverture : autres éléments du résultat étendu (AERE)
- ◆ Transfert des AERE au résultat net à mesure que l'élément couvert affecte le résultat net
- ◆ Permis d'ajuster la valeur comptable initiale d'un actif non financier acquis
- ◆ Reclassement en résultat net toute perte nette comptabilisée dans les AERE si son recouvrement futur devient douteux

# Comptabilité de couverture de flux de trésorerie

## Exemple 2

- ◆ Achat prévu de matériel l'an prochain en \$ US
- ◆ Conclusion d'un contrat de change à terme de gré à gré pour couvrir le risque de change

# Comptabilité de couverture de flux de trésorerie

## Exemple 2

- ◆ Comptabiliser les gains et pertes sur contrat à terme de gré à gré dans les autres éléments du résultat étendu
- ◆ Passer en résultat net à mesure que le matériel est amorti

# Couverture d'un investissement net

- ◆ Couverture de l'exposition aux variations du taux de change associée à un investissement net dans un établissement étranger autonome
- ◆ Même traitement qu'une couverture de flux de trésorerie

# Cessation de la comptabilité de couverture

- ◆ Relation de couverture ne répond plus aux conditions énoncées dans le chapitre
  - ◆ élément de couverture cesse d'exister et n'est pas remplacé
  - ◆ élément couvert cesse d'exister
  - ◆ relation n'est plus efficace
- ◆ Fin de la désignation (au choix)

# Informations à fournir

- ◆ Objectifs et stratégies de couverture
- ◆ Incidence de la comptabilité de couverture sur les états financiers
  - ◆ Présenter les éléments de couverture par type de couverture
  - ◆ Incidence, sur le résultat net, de l'inefficacité, des éléments exclus et des autres éléments du résultat étendu dont on prévoit le reclassement
- ◆ Conventions comptables

# Transition

- ◆ Mise en œuvre obligatoire au début du premier exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006
- ◆ Nouveau départ
  - ◆ Pas de retraitement rétroactif
  - ◆ Reclasser les gains et les pertes reportés
  - ◆ Mettre fin aux couvertures ne répondant pas aux conditions d'application

# Transition

- ◆ Mise en œuvre simultanément avec
  - ◆ Chapitre 3855 – «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation»
  - ◆ Chapitre 1530 – «Résultat étendu»
  - ◆ Nombreuses modifications corrélatives

# Indications de mise en œuvre

- ◆ Site Web du CNC :  
[www.cnccanada.org](http://www.cnccanada.org)
- ◆ Groupe de travail sur les instruments financiers
- ◆ Communiquer avec Kate Ward au  
416 204-3437 ou à [kate.ward@cica.ca](mailto:kate.ward@cica.ca)

*Merci*